

Cormeilles-en-Parisis, le 13 juin 2019



Lycée labellisé des Métiers du bâtiment
Le Corbusier

2, rue Paul Bloch
95240 Cormeilles-en-Parisis

☎ Rne: 0950656X
☎ Tel : 01 39 78 48 98
✉ Mel : ce.0950656x@ac-versailles.fr

OBJET : TELE INSCRIPTION ET INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre enfant a obtenu son affectation dans notre établissement.

Vous devez maintenant procéder à son inscription

La procédure d'inscription en Seconde professionnelle et 1^{ère} année de CAP au Lycée Le Corbusier se fait désormais par l'intermédiaire d'un télé-service.

<https://teleservices.ac-versailles.fr/>

Cette application web, disponible avec un **identifiant et mot de passe** qui vous ont été fournis par votre **collège d'origine**, permet :

- ✓ De consulter en ligne l'établissement d'affectation de votre enfant
- ✓ De remplir la fiche de renseignements
- ✓ De télécharger les documents d'inscription
- ✓ De connaître les jours et horaires d'ouverture du service des inscriptions.

La télé-inscription utilise les moyens modernes de communication permettant un gain de temps, et une fiabilité des renseignements enregistrés. J'insiste donc sur l'obligation de son utilisation. **La date limite d'inscription en ligne a été fixée au mercredi 3 juillet 2019**

Les parents dépourvus d'un ordinateur et/ou d'internet pourront avoir accès sur place à un poste informatique pour la télé-inscription (sous réserve d'attente).

Vous devrez ensuite vous présenter au lycée, avec les documents renseignés et signés, ainsi que les pièces nécessaires, aux **seules dates et heures suivantes** :

Le service des inscriptions du lycée Le Corbusier sera ouvert

➤ **Lundi 1 juillet 2019 :**

De 8h30 à 10h30 : 2nde PRO Technicien Installateur des Systèmes Energétiques et Climatiques

De 10h30 à 11h30 : 2nde PRO Technique du Géomètre et de la Topographie

De 11h30 à 12h30 : 2nde PRO Technicien d'études du Bâtiment Assistant Architecture

De 13h30 à 14h30 : 2nde PRO Technicien Menuisier Agenceur

De 14h30 à 16h30 : 2nde PRO Famille de métiers Finition et Gros Œuvre

➤ **Mardi 2 juillet 2019 :**

De 8h30 à 9h30 : CAP Monteur en Installations Sanitaires

De 9h30 à 10h30 : CAP Monteur en Installations Sanitaires en 1 an

De 10h30 à 11h30 : CAP Maintenance de Bâtiments de collectivités

De 11h30 à 12h30 : CAP Peintre Applicateur de Revêtement

De 13h30 à 14h30 / CAP 1 Maçon

De 14h30 à 15h30 : CAP Monteur en Installations Thermiques en 1 an

De 15h30 à 16h30 : CAP Monteur en Installations Thermiques

➤ **Mercredi 3 juillet 2019 :**

De 8h30 à 9h30 : 1^{ère} BAC Pro

Sans dossier complet avant le mercredi 3 juillet 2019, nous serons amenés à penser que votre enfant ne souhaite pas poursuivre sa formation dans notre établissement et considérerons sa place vacante pour être attribuée à un autre candidat.

Désistement : si vous ne souhaitez pas ou plus, inscrire votre enfant au lycée le Corbusier (modification du projet professionnel, inscription dans une autre structure...), nous vous remercions de nous prévenir par téléphone (01.39.78.48.98 Service des inscriptions) et de nous confirmer votre décision par mail (**0950656x@ac-versailles.fr**) ou par courrier au 2 rue Paul Bloch 95240 Corneilles-en-Parisis.

Votre démarche permettra l'inscription d'un autre élève en attente sur liste supplémentaire.

Liste des pièces nécessaires à la constitution du dossier

A imprimer et à remplir :

- Fiche de renseignements
- Fiche d'urgence et questionnaire parental
- Autorisation de sortie / sortie internat
- Fiche d'inscription à la demi-pension ou à l'internat

A fournir :

- 2 photos récentes d'identité
- Photocopie de l'attestation de recensement (pour les plus de 16 ans de nationalité française)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Photocopie de la pièce d'identité (recto verso)
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- Photocopie de l'intégralité du livret de famille
- Photocopie de la page des vaccinations dans le carnet de santé
- RIB ou RIP pour les élèves boursiers

MDL 10 euros pour les DP et les externes 20 euros pour les internes

DOSSIER DE RESTAURATION SCOLAIRE : À remettre à l'INTENDANCE

- Attestation de restauration scolaire Courrier Région/Caf (ou www.iledefrance.fr/equitables)
- Photocopie de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- Photocopie des prestations familiales du dernier mois
- 1 photo d'identité récente pour la carte de restauration (carte valable toute la scolarité)
- Un chèque de 20€ (pour le 1^{er} approvisionnement) pour les demi-pensionnaires
- RIB ou RIP
- Un chèque de 5€ pour la carte de restauration

Pour les internes (demi-pension + nuitées) :

- 1 photo d'identité récente pour la carte de restauration (carte valable toute la scolarité)
- Un chèque de 5€ pour la carte de restauration
- Une caution de 45€ pour la clef de chambre de l'internat (remboursée à restitution de la clef)

Δ TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ/ Aucun envoi n'est accepté.

Dans l'attente de vous accueillir,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sébastien Taverne
Proviseur

